



## MODALITES GENERALES

# SESSION DE FORMATION CERTIFIANTE EN BIMODAL BENIN - CAMEROUN - CENTRAFRIQUE

**L'INSCRIPTION EN LIGNE POUR TOUTE FORMATION EST OBLIGATOIRE.**

\*\*\*\*\*

**LE REMPLISSAGE DU FORMULAIRE D'INSCRIPTION EN LIGNE VAUT INSCRIPTION PROVISoire.  
LE PAIEMENT DES FRAIS DE FORMATION VAUT INSCRIPTION DÉFINITIVE.**

\*\*\*\*\*

**LES AUDITEURS SONT PRIÉS DE COMPLÉTER LEUR INSCRIPTION PAR LE PAIEMENT.**

\*\*\*\*\*

### ➤ **Réductions :**

- 10% pour les groupes de trois (3) personnes et plus d'une même entreprise/organisation
- 40% pour les étudiants/doctorants ; sur présentation d'un justificatif du statut d'étudiant accompagné d'une demande adressée au Directeur Général de l'ERSUMA et envoyés à [ersuma@ohada.org](mailto:ersuma@ohada.org)

### ➤ **Inscriptions :**

- *L'inscription en ligne pour tous les auditeurs est obligatoire.*
- *Les magistrats et auditeurs de Justice des autres pays autre que ceux du Bénin, du Cameroun et de la République Centrafricaine qui souhaitent participer à la session de formation par visioconférence sont priés **de transmettre une demande d'inscription à l'ERSUMA accompagnée de la copie de leur carte professionnelle à [ersuma@ohada.org](mailto:ersuma@ohada.org)***
- *Les auditeurs inscrits pour une participation par visioconférence recevront une notification automatique par courriel/e-mail à chaque étape de leur processus d'inscription en ligne. Le code de connexion/participation est également transmis aux auditeurs dès validation de leur paiement (**inscription à titre payant**) ou de l'accord reçu de l'ERSUMA (**inscription à titre gratuit**).*
- *Les auditeurs inscrits pour une participation en présentiel recevront une notification de validation de leur paiement et seront invités à rejoindre les lieux de déroulement de la formation.*

### ➤ **Paielements :**

- ✓ Les magistrats et auditeurs de justice sont exonérés des frais de formation.
- ✓ Les frais de formation pour les autres participants s'élèvent à 50.000 FCFA.
- ✓ Veuillez télécharger la [fiche des moyens de paiement](https://www.ohada.org/wp-content/uploads/2023/01/ERSUMA_Moyens-de_paiement_2023.pdf) ou copier et coller le lien ci-après dans votre navigateur : [https://www.ohada.org/wp-content/uploads/2023/01/ERSUMA Moyens-de paiement 2023.pdf](https://www.ohada.org/wp-content/uploads/2023/01/ERSUMA_Moyens-de_paiement_2023.pdf)
  - ✚ Payer en ligne sur la [plateforme de paiement](https://sigweb.ersuma.org/paiement) ou copier et coller le lien ci-après dans votre navigateur pour y accéder : <https://sigweb.ersuma.org/paiement>
  - ✚ Envoyer le reçu de paiement à [ersuma@ohada.org](mailto:ersuma@ohada.org) et [gaffan.ersuma@ohada.org](mailto:gaffan.ersuma@ohada.org)

### ➤ **Autres : Les auditeurs ayant activement et entièrement participé à la session de formation recevront un certificat de formation et tous les matériels pédagogiques.**

### ➤ **Informations :** Pour toutes autres informations pratiques, contacter l'ERSUMA.

### ❖ **PARTICIPATION AUX ACTIVITES**

- ✓ Pour participer par visioconférence à partir d'un PC, Mac, iPad, iPhone ou appareil Android :
  - Disposer d'un ordinateur/tablette/smartphone avec haut-parleur et microphone ;
  - Disposer d'une bonne connexion Internet d'au-moins 4G fiable pour une bonne qualité d'écoute ;

- ✓ Consulter le [guide technique de connexion](#) en cas de difficultés, ou copier et coller le lien ci-dessous dans votre navigateur :  
[https://www.ohada.org/wp-content/uploads/2020/10/Guide\\_connexion\\_Matinee\\_ERSUMA\\_Ver002.pdf](https://www.ohada.org/wp-content/uploads/2020/10/Guide_connexion_Matinee_ERSUMA_Ver002.pdf)
- ✓ Pour contacter par courriel/téléphone ou whatsapp le support technique : M. Kodjo Patrice TOSSAVI :  
[tossavi.ersuma@ohada.org](mailto:tossavi.ersuma@ohada.org) / +229 97445355
- ✓ Pour tous autres renseignements, veuillez contacter l'ERSUMA par courriel : [ersuma@ohada.org](mailto:ersuma@ohada.org) ou appeler le +229 97970537.

L'ERSUMA compte sur votre participation effective et vous remercie de la confiance ainsi que de la collaboration.

**« L'ERSUMA, pour une règle de droit effective, efficace et efficiente »**